

COMMUNE DE SURBOURG

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 15

Séance du 10 juillet 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GERBER Rémi, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.

Mmes MULLER Anne, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne

Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

M. SIRVENT Claude

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 15 +3 procurations

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du 22/05/2025
3. Présentation du chantier de forage à Schwabwiller par Lithium de France
4. Avancement du projet de piste cyclable entre Surbourg et Sultz-sous-Forêts
5. Extension du parking de la Gare :
 - Accord de principe
 - Convention de maîtrise d'œuvre
 - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Merwiller-Pechelbronn
 - Convention d'études, de réalisation et de financement avec la Région Grand Est
6. Location de la salle des fêtes - demande de l'amicale des sapeurs-pompiers de Sultz-Sous-Forêts
5. Affaires courantes
6. Divers

1/ 33-2025 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner Mme OESTERLE Nadia pour remplir cette fonction.

2/ 34-2025 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MAI 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 22 mai 2025.

3/ PRESENTATION DU CHANTIER DE FORAGE A SCHWABWILLER PAR LITHIUM DE FRANCE

M. Guillaume Tarnaud, Directeur général délégué, Xavier Goerke, Responsable du développement et Jean-Jacques Graff, Directeur géothermie ont fait part au Conseil Municipal des différentes opérations déjà réalisées et en cours sur le chantier de forage de Schwabwiller :

- Opérations déjà réalisée :
 - Affichages sur site pour une bonne information
 - Installation de clôtures temporaires (chantier interdit au public)
 - Délimitation de la zone humide
 - Signalisation routière
 - Installation de caméras
 - Préparation du sol : terre végétale étalée sur site, traitement naturel de la 1ère couche du sol pour stabilisation
 - Mise en place de drains pour orienter l'eau vers la zone humide

- Opération en cours : premier avant trou cimenté (tube de 78 cm de diamètre), cimentation dans le terrain (profondeur 25m)
Objectif : Stabiliser le terrain pour la foreuse et sécuriser les nappes d'eau potentielles de surface et garantir l'isolation des futurs travaux de forage.

- Opérations à venir durant l'été :
 - Réalisation de dalles bétons
 - Réalisation des bassins
 - Installation d'un poste électrique
 - Réalisation de digues étanches en argile
 - Installation des clôtures définitives et du portail

- Prochaine étape à l'automne :
Installation de l'appareil de forage électrique et hydraulique : durée 1 mois
Durée estimée du forage : 8 à 10 mois

- Nombre de personnes sur le site par jour : 10 à 30 personnes
Ils ne travaillent que les jours ouvrés et uniquement de jour
Les horaires sont adaptés selon les conditions météo

Un bulletin hebdomadaire sera transmis aux conseillers municipaux via la mairie. Ces bulletins sont également accessibles sur le site internet : <https://lithiumdefrance.com/schwabwiller/>.

Les responsables de Lithium France informent qu'ils reviendront en temps voulu pour présenter la prochaine phase au Conseil Municipal.

4/ AVANCEMENT DU PROJET DE PISTE CYCLABLE ENTRE SURBOURG ET SOULTZ-SOUS-FORETS

Le maire soumet au Conseil Municipal un plan de Surbourg présentant plusieurs options pour le tracé de la future piste cyclable reliant Surbourg à Soultz-sous-Forêts.

Il sollicite l'avis du conseil quant à la priorité à donner soit à l'utilisation des chemins d'exploitation existants, soit à la création d'un nouveau tracé plus direct le long de la départementale, passant par la chapelle mais nécessitant l'acquisition de terrains.

Le Conseil Municipal est favorable à la création d'un tracé plus direct, passant par la chapelle et nécessitant l'acquisition de terrains.

5/ EXTENSION DU PARKING DE LA GARE :

- **35-2025 : ACCORD DE PRINCIPE**

Le parking actuel de la gare, d'une capacité limitée à 15 places, ne répond plus aux besoins des usagers. Les difficultés de stationnement limitent l'attractivité de la gare, indépendamment de l'offre de transport proposée.

Afin de remédier à cette situation, il est envisagé de créer un nouveau parking d'environ 49 places avec un garage à vélos, situé à une centaine de mètres de la gare, sur des terrains appartenant à la commune de Surbourg ainsi qu'à la commune de Merkwiller-Pechelbronn. Ce projet s'inscrit dans une démarche partenariale avec cette dernière, visant à optimiser les ressources et les espaces disponibles.

Afin d'améliorer durablement les conditions de stationnement à proximité de la gare, d'augmenter le dynamisme économique local et d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, le Maire sollicite l'accord de principe du Conseil Municipal pour la mise en œuvre de ce projet.

Pour rappel, le Conseil Municipal a alloué lors du budget 2025 une enveloppe de 30 000 € destinée à la réalisation de cette extension. Ce montant insuffisant sera complété par le budget 2026.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de :

- **REALISER** une extension du parking de la gare d'environ 49 places avec un garage à vélos en partenariat avec la commune de Merkwiller-Pechelbronn,
- **SOLLICITER** auprès des différentes structures les subventions dont pourraient bénéficier les travaux.

- **36-2025 : CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA COMMUNE DE MERKWILLER-PECHELBRONN**

En vue des travaux d'extension du parking de la gare et étant donné que les deux communes limitrophes sont concernées par le projet, il a été convenu de mettre en place une convention avec la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN pour le transfert de la maîtrise d'ouvrage de la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN vers la commune de SURBOURG pour la partie du chantier qui incombe financièrement à la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN.

La charge financière sera répartie de manière égale entre les deux communes.

VU que les travaux d'extension du parking de la gare se situent en partie sur le ban de la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN,

VU l'article L. 2422-12 du code de la commande publique, relative au transfert de maîtrise d'ouvrage, créé par ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018, de confier à la commune de SURBOURG, qui l'accepte, le soin de réaliser l'ensemble de l'opération, dont la partie à maîtrise d'ouvrage de la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN au nom et pour le compte de la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement avec la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN.

- **37-2025 : CONVENTION DE MAITRISE D'OEUVRE**

Le Maire présente la proposition du bureau d'études SODEREF pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du parking de la Gare.

Les travaux sont estimés à 175 000€HT.

La décomposition de la mission est la suivante :

| Missions | TOTAL € HT | PART SODEREF | PART ECOLOR |
|-----------------|------------------|------------------|-----------------|
| AVP | 2 800,00 | 2 800,00 | |
| DP | 1 100,00 | 1 100,00 | |
| ENV | 2 200,00 | | 2 200,00 |
| PRO | 2 800,00 | 2 800,00 | |
| ACT | 1 100,00 | 1 100,00 | |
| VISA | 300,00 | 300,00 | |
| DET | 4 200,00 | 4 200,00 | |
| AOR | 800,00 | 800,00 | |
| TOTAL HT | 15 300,00 | 13 100,00 | 2 200,00 |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** le marché de maîtrise d'œuvre des travaux des travaux d'extension du parking de la Gare au bureau d'études SODEREF pour un montant de 15 300€HT,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2025.

- **38-2025 : CONVENTION D'ETUDES, DE REALISATION ET DE FINANCEMENT AVEC LA REGION GRAND EST**

Dans le cadre du projet d'extension du parking de la gare de Surbourg, mené en partenariat avec la commune voisine de Merkwiller-Pechelbronn, il est proposé au Conseil Municipal de s'appuyer sur le soutien de la Région Grand Est pour la conduite des études, la réalisation des travaux et le financement de cette extension.

À cet effet, il est envisagé de signer une convention d'études, de réalisation et de financement portant sur l'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare de Surbourg.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Région Grand Est et la commune de Merkwiller-Pechelbronn.

6/ 39-2025 : LOCATION DE LA SALLE DES FETES - DEMANDE DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SOULTZ-SOUS-FORETS

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Soultz-Sous-Forêts qui organise le 06/12/2025 sa traditionnelle célébration de la Sainte Barbe à la salle des fêtes de Surbourg.

Vu les liens privilégiés qui unissent l'amicale avec la commune de Surbourg et ses habitants, celle-ci sollicite la commune pour l'obtention d'un tarif préférentiel concernant la location de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer la salle des fêtes à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Soultz-Sous-Forêts aux mêmes conditions qu'aux associations de Surbourg (cf. délibération n°22 du 10/04/2025).

7/ AFFAIRES COURANTES

- **Enduits superficiels Rue du Docteur Deutsch en semaine 29**

La CEA réalisera des travaux de gravillonnage dans la rue du Docteur Deutsch sur deux jours, entre le 15 et le 18 juillet. Ces travaux se dérouleront en alternat par piquet K10.

- **Route barrée Rue du Marechal Leclerc**

Au total, il aura fallu 16 semaines de travaux dont 14 en alternat malgré les difficultés rencontrées (chaleur, circulation indisciplinée). Certains travaux ont nécessité la fermeture totale de la voie mais cette phase était annoncée dès le départ via une publication sur Panneau Pocket.

La fin des travaux de la rue du Maréchal Leclerc - tranche 3, était initialement prévue pour fin août. Finalement, les travaux ont bien progressé, et la couche de roulement de la chaussée sera posée entre le 15 et le 30 juillet, avec une réouverture totale prévue le 30 juillet. L'enrobé côté nord sera posé fin septembre, après la livraison des mâts d'éclairage public.

- **Dossier Pfohl**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une infraction au code de l'urbanisme a été commise par les frères PFOHL (Vincent et Anthony). Ils ont démoli plusieurs bâtiments sur leur propriété, située rue du Maréchal Leclerc en zone ABF, et ce sans autorisation.

Malgré un délai important pour régulariser la situation, aucun dossier d'urbanisme n'a été déposé à ce jour. Par conséquent, une pénalité de 4 550 € leur sera demandée pour la période du 14 avril au 14 juillet 2025.

Celle-ci sera renouvelée trimestriellement tant que le dossier ne sera pas régularisé, et ce jusqu'à un plafond de 25 000 €, conformément à l'article L.481-1 du code de l'urbanisme.

- **Informations RH**

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Fanny RECHER, ATSEM contractuelle depuis septembre 2024, passera stagiaire à compter de la rentrée scolaire en vue de sa titularisation. Elle est titulaire du concours ATSEM.

Le contrat de Mme Anne FORST, deuxième ATSEM, sera également renouvelé pour une durée d'un an.

- **Extension de la Maison de Santé**

Le Maire informe que la commune a obtenu ce jour l'accord du permis de construire.

8/ DIVERS

Le Maire informe le Conseil Municipal des différents points ci-dessous :

- **Rappel des évènements de l'été :**

- **Journée de travail :** Elle aura lieu le 12/07 aux abords de la salle des fêtes à partir de 8h30
- **Festivités du 14 juillet :** Nathalie Schmitz rappelle les différents points de l'organisation de ces festivités. La préparation aura lieu le 14 juillet à 9h00.
- **Concours de fleurissement :** La tournée du jury est prévue le 17/07/2025 à partir de 18h00.
- **Kirwe :** Une équipe se retrouvera le 1^{er} août à 19h pour la préparation de la salle. Comme chaque année les flyers sont remis aux conseillers municipaux pour distribution
- **Week-end de Jumelage Bégaar :** Le maire fait part au Conseil Municipal du déroulement du week-end et informe qu'une réunion d'organisation aura lieu pour le Conseil Municipal et leurs conjoints le 06/08/2025 à 20h00.

- **Courrier des Sœurs de la Providence :** Le Maire fait lecture du courrier de remerciements des Sœurs pour la bonne organisation de leur déménagement qui a eu lieu le 5 mai 2025. Elles remercient la municipalité, les agents communaux ainsi que l'équipe des bénévoles pour la sollicitude et le dévouement dont ils ont fait preuve à leur égard.

- **Smictom :** Un contrôle des ambassadeurs SMICTOM a eu lieu le 25/06/2025 dans la rue des Vergers, rue de la Paix, rue de la Marseillaise, rue du Dr Deutsch, rue des écoles, rue de l'église, rue Saint Arbogast, impasse du Cheval Noir et impasse des jardins :

- Nombre de bacs contrôlés : 187
- Nombre de bon tri : 157
- Nombre d'erreur : 23
- Nombre de refus : 7

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Feuillet de clôture

Séance du 10 juillet 2025

Étaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GERBER Rémi, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.
Mmes MULLER Anne, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. GROSSHANS Daniel
M. SIRVENT Claude

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 15 +3 procurations

| Numéro | Objet | Décision |
|---------|---|-----------|
| 33-2025 | Désignation d'un secrétaire de séance | Approuvée |
| 34-2025 | Approbation du compte-rendu de la séance du 22/05/2025 | Approuvée |
| 35-2025 | Extension du parking de la Gare : Accord de principe | Approuvée |
| 36-2025 | Extension du parking de la Gare : Convention de maîtrise d'œuvre | Approuvée |
| 37-2025 | Extension du parking de la Gare : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Merwiller-Pechelbronn | Approuvée |
| 38-2025 | Extension du parking de la Gare : Convention d'études, de réalisation et de financement avec la Région Grand Est | Approuvée |
| 39-2025 | Location de la salle des fêtes - demande de l'amicale des sapeurs-pompiers de Soultz-Sous-Forêts | Approuvée |

La séance est close à 21h45.

Le Maire,
Olivier ROUX

La Secrétaire,
Nadia OESTERLE

